

FORMATION PRATIQUE DES MEMBRES DU CSE -50 SALARIES

MRH-RHGC701

MAJ 07/2024

Nature de l'action

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances

Personnel concerné

Membres du Comité d'Entreprise, collaborateurs chargés dans l'entreprise des relations avec le Comité d'Entreprise (direction, service RH)

Pré-requis

Aucun.

But professionnel

Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE pour réussir son mandat.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE pour réussir son mandat

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthode pédagogique

- exposés,
- > traitement de cas particuliers.

Documentation: un support de cours est remis aux stagiaires.

Sanction de la formation

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

Durée et rythme

1 jour - 7 h

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

Cynthia PEBOSCQ au 07 57 10 15 23 cynthia.peboscq@asfo.fr

Tarif

En inter-entreprises : 350€ HT soit 420€ TTC par personne En intra entreprise : 1300€HT soit 1560€TTC (forfait groupe)

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

IDENTIFIER LES ATTRIBUTIONS DU CSE

- Porte-Parole du Personnel.
- Présentation des réclamations sur les salaires, l'application du code du travail, de la conventioncollective et des accords collectifs.
- La promotion de l'amélioration de la santé, la sécurité etles conditions de travail.
- Réalisation d'enquêtes en matière d'accidents du travailet de maladies professionnelles.
- Relations avec l'Inspecteur du Travail.
- Le Droit d'alerte.

LE FONCTIONNEMENT

- LES REUNIONS
- LES CONSULTATIONS
 - Les congés payés
 - Le règlement
 - Le DUERP
 - La dénonciation des usages
 - L'activité partielle
 - o L'inaptitude
 - o Les entretiens d'évaluation
- LA COMPOSITION DU CSE
- LES MOYENS
 - Le local
 - Les suppléants
 - Les heures de délégation
- LE STATUT PROTECTEUR
- LA NOTION DE DELIT D'ENTRAVE

www.asfo.fr